

"LE COEUR SI DOUX ET SI TENDRE" LETTRES D'AMOUR INTERDITES À MONTREUIL-SUR-MER

David C. R. MANNERS

En 1736, François Combertigue de Varennes, un cavalier de vingt-deux ans du régiment de Berry, se tient devant la maison d'un aristocrate de Toulouse et le dénonce publiquement « avec des mots bas et insultants ». Ce dernier l'a probablement mérité. Jean-François de Goyrans avait non seulement abusé du père du cavalier pendant onze longues années, mais il lui devait aussi beaucoup d'argent. Lorsque le jeune homme entra alors hardiment dans la maison et menaça de tirer son épée « pour avoir sa satisfaction », Goyrans fit appel aux magistrats de la ville pour que les « audacieuses têtes pressées [...] soient immédiatement condamnées et bannies ».

Quatre ans plus tard, ce cavalier exilé se trouve à Montreuil-sur-Mer, à quelque 900 km au nord de son lieu de naissance. Là, il épouse la fille de l'aubergiste local. Elle lui apporte en dot l'Hôtel de la Cour de France qui devient la résidence principale de la famille pendant quatre générations.

L'histoire se répète en 1818, lorsque le petit-fils de François, François-Marie-Augustin Combertigue de



*Léontine Combertigue de Varennes (1847-1897)
(collection de l'auteur).*

Varennes, Garde de Génie à la citadelle de Montreuil, provoque une « scène scandaleuse ». Il doit quitter son emploi et la ville pour s'installer à Paris.

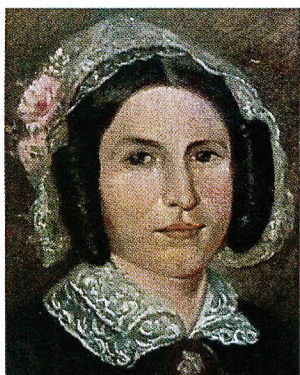
Sa petite-fille Léontine-Marguerite Combertigue de Varennes est une jeune femme intelligente, cultivée et pleine d'esprit, avec des opinions directes et un cœur romantique. À l'âge de vingt ans, elle commence à tenir des journaux intimes, dans lesquels elle consigne les détails de sa vie bourgeoise, avec ses drames domestiques, ses potins de famille ; ses excursions dans les châteaux, les expositions, les théâtres ; ses engagements sociaux et ses vacances d'été dans la ville ancestrale de Montreuil.

« Quelle ville fortifiée ! » écrit-elle. « C'est très joli d'arriver par tous ces ponts-levis ; on nous fait voir le Bastion de Mr. de Varennes, construit par mon grand oncle [...] nous arrivons enfin sur la place du marché qui est fort belle, garnie de magasins comme à Paris

[...] Comme nos maisons [à Paris] nous parurent laides et sales ! Quelle différence entre les blanches petites habitations de Montreuil et nos noires citadelles ! ».



*L'hôtel de la Cour de France, le 24 janvier 2018
(photo Loïc VAMBRE).*



François Marie Augustin Combertigue de Varennes (1806-1888) et Lise Alexandrène Hortense Eléonore, née Pierre (1812-1885), les parents de Léontine et Mariette (collection de l'auteur).

Soudainement, son monde confortable bascule en 1870 par le déclenchement de la guerre franco-allemande. Léontine échappe de justesse au siège de Paris avec sa mère et sa sœur et se réfugie chez leurs parents à Montreuil. Mais le contraste entre la capitale et la ville provinciale n'est pas facile pour elle. « La vie de Montreuil est une existence très gentille » écrit Léontine, « mais c'est une vie de cancan par dessus tout, et je ne conçois pas que des jeunes gens puissent y passer le temps de leur vigueur ».

Elle poursuit : « Ce n'est plus du tout la même vie qu'à Paris ; dans cette petite ville, il faut supporter les ennuyeux, et ce n'est pas peu de choses, car presque tout le monde a le talent de vous ennuyer, et ceci n'est pas étonnant. Si vous êtes lancé dans le monde, et que vous vous donniez la peine de faire des visites à toute la ville, vous ne saurez partout que la même chose ; tous ne vivent que sur les mêmes nouvelles qu'ils vous servent avec plus ou moins de sel.

« Les gens instruits sont rares, on les compte. Pour les médisants, ils sont nombreux. Mais surtout, ce qui domine, c'est l'égoïsme et l'hypocrisie ; il faut absolument dissimuler, se contracter, se gêner en toute chose. En un mot, pour vivre heureux à Montreuil, il faut vivre chez soi, se moquer du qu'en dira-t-on ; mais peu de personnes se donnent cette liberté, tous se fréquentent ; en grande partie tous se détestent tout en se gratifiant du plus heureux sourire quand ils se rencontrent ; et ils se rencontrent partout, dans les maisons où ils vont faire des visites, partout les mêmes visages ; jugez du plaisir quand cela vous déplaît ! Aussi beaucoup de gens sont raides, contraints ; ce serait une comédie, si cela ne retirait point le charme de la vie ».

« Chacun sait à fond l'étendue de votre garde robe, on vous connaît du chapeau aux souliers, on sait le nombre de fois que vous êtes passé par cette rue, que vous avez tourné le coin de la place, que vous avez été à l'église, que vous en êtes revenu, que vous avez dû aller à la confesse, que vous avez écrit à votre père, ce que vous avez écrit dans la lettre, on sait tout ; et, quand on ne sait rien, on invente [...]. Enfin, c'est un assujettissement

d'idées mesquines, d'opinions qu'on émet avec aigreur ; n'allez pas vous élever contre elles, ne fut-ce que sur l'achat d'un hareng, prenez garde de contredire, vous allez vous faire un ennemi, qui vous en fera vingt ».

Et pourtant, c'est au milieu de ces « ennuyeux » que Léontine rencontre une femme de huit ans plus âgée qu'elle, nommée Henriette Amélie Huget ; son mari bien plus âgé est Horace Hibon de la Fresnoye, juge au tribunal civil de Montreuil. Cependant, l'intense amitié qu'elles développent rapidement devient tellement « trop enthousiaste et excessive » que la famille de Léontine doit intervenir. Mais les jeunes femmes ne s'en dissuadent pas. Elles se rencontrent en secret puis, en se servant probablement de la petite sœur de Léontine, Mariette, comme intermédiaire, elles s'échangent le journal de Léontine, en s'écrivant chacune à leur tour des lettres passionnées et clandestines.



Joséphine Marie dite Mariette Combertigue de Varennes (1849-1932) (collection de l'auteur).

« Quelle douceur, quelle agréable rosée vous répandez sur ma vie » déclare l'aînée Amélie. « Je reviens à 20 ans, moins les folles idées que j'avais à cet âge ; que c'est bon de se sentir aimée ! [...] je n'ai jamais eu ce qu'on appelle une amie et je crois pouvoir assurer que je ne rencontrerai plus de cœurs de votre âge aussi dévoués, aussi aimants, sachant si bien comprendre ce qu'éprouve le mien et s'unissant aussi bien à toutes ses impressions [...] ».

« Et vous ne savez pas le bien moral que vous me faites ; je sens mes idées s'élever, mes pensées s'agrandir. J'oublie près de vous les détestables habitudes de mauvais bavardages, de notre malheureux pays. Avec vous, on ne s'entretient que de choses qui font du bien à l'âme. Je sors de nos petites réunions meilleure que je n'y étais entrée [...]. Nous sera-t-il donné de passer encore de longs jours ensemble ? C'est un désir un peu égoïste, car vos affections vous rappellent loin de moi ».

Léontine lui répond avec la même franchise et affection : « Puisque vous m'avez laissé [...] de me glisser au milieu de vos pensées [...] ainsi je me trouverai au-dedans de vous, ce que j'aime tant, sur le cœur si doux et si tendre où je voudrais pouvoir me pelotonner à tout instant ; non, je ne veux point penser à être jamais éloignée de vous, je veux jouir de mon bonheur comme s'il ne devait jamais finir, je m'en remets à la Providence qui arrangera tout pour le mieux ! ».

Cependant, les réunions secrètes sont découvertes et la famille interdit tout contact ultérieur. Léontine est au désespoir. Cinq jours s'écoulent et Amélie ne trouve pas le moyen de rendre le cahier à Léontine. Entre temps, elle revient donc plusieurs fois dans ses pages et lui ouvre désespérément son cœur.

« Jour triste s'il en fut [...]. Ma bonne petite amie, mon cœur est profondément brisé ; une amie, c'est si difficile à trouver [...] - quand encore on a ce bonheur. Dieu, après m'avoir fait longtemps attendre, amène dans mes bras, au moment où j'y songeais le moins une ange qui adoucissent, qui embellissent ma vie [...]. Tout est bien, tout est beau, le cœur se dilate, l'esprit s'éveille, on se sent chaque jour meilleure que la veille [...] ma bonne Léontine épanchait si tendrement son bon petit cœur dans le mien, où elle ne voulait pas même entrevoir la possibilité d'une séparation, qu'une volonté supérieure, à laquelle les lois divines et humaines obligent d'obéir, vient essayer de briser ces liens si doux, mais aussi si fermes ; on s'inclinera, on obéira pour ce qui est extérieur, mais on s'aimera davantage, n'est-ce pas ? ».

Malgré ses efforts à justifier en des termes religieux leur séparation forcée, la douleur d'Amélie devient trop grande pour elle : « Quelle journée ! Quelle nuit ! Quelle matinée ! Mais je vous ai revues, toujours bonnes, toujours aimantes ; quelle douceur mon pauvre cœur a éprouvé après un si profond déchirement. J'étais si affligée que je n'ai pas osé aller ce matin à la Messe [...]. Je ne pouvais plus prier, je restais anéantie, le cœur gonflé, devant me cacher pour le soulager un peu ».

« Qu'il est bon d'être aimée ainsi ! » réplique Léontine. « Je ne puis pas vous dire combien de fois je pense à vous, mais je crois que c'est à tout instant ; il me semble malgré tout que vous vivez auprès de moi [...]. Je crois que, en-dehors de ceux que la nature m'a donnés, je n'ai jamais aimé personne autant que ma sœur Amélie, je veux le lui répéter toujours, sans cesse, parce que c'est le seul cri de mon cœur qui, comprimé, sent encore plus vivement ce dont il ne peut plus se passer. Mais je m'arrête, car je veux qu'elle soit heureuse, et pour cela je lui dirai que je le suis beaucoup aussi, que je dois l'être et que je veux l'être [...] je voudrais pouvoir essuyer toutes vos larmes, et les couvrir de mes baisers... ».

Amélie exulte : « Quelle bonne petite matinée ! Il semble qu'une journée ainsi commencée ne peut être qu'heureuse et finir par une bonne soirée; aurons-nous ce bonheur ? Merci, chère Léontine, de tes bonnes pensées ; on se sent bien mieux après t'avoir lue [...] cette bonne affection si simple, si pure, si grande, si généreuse [...] vous savez que je vous aime tant ».

Amélie a demandé à Léontine qu'une mèche de ses cheveux soit portée dans un médaillon et d'être « toujours suspendu près du cœur [...]. Je vous le glisserai ce soir pour que vous l'arrangiez vous-même ».

Elle poursuit : « Nous vivons d'une vie d'union; moi aussi je vous suis dans tous vos mouvements [...] Je vous veux heureuse ; aussi je vais m'efforcer d'être plus

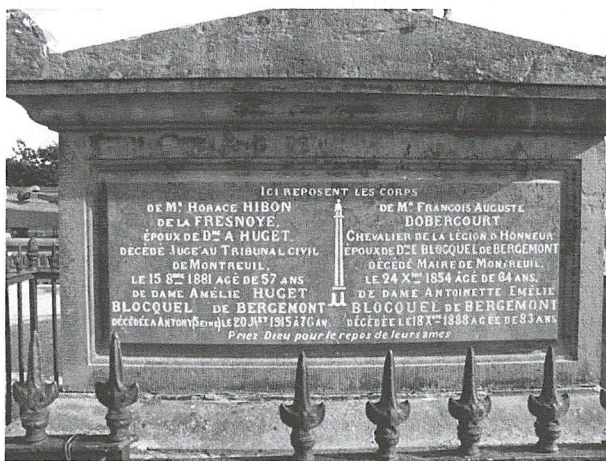
gaie près de vous; c'est d'ailleurs mon seul moment de bonheur: il est juste que ma physionomie reflète ce que j'éprouve. Ce qui m'est difficile, c'est que je ne puis me laisser aller à mes tentations de vous embrasser chaque minute. Je sens comme un cercle de feu qui m'étreint et brise tous mes bons élans ».

C'est peut-être l'intensité de son désespoir qui convainc finalement Amélie de faire une confession à son mari. Même si elle ne révèle pas la véritable étendue de ce qu'elles ont partagé, elle admet qu'elle a gardé une correspondance secrète et le bonheur que cela lui a procuré. La réponse de son mari est simple: si la famille le découvre, elle sera « mécontente ».

Cela suffit pour qu'Amélie réalise que leurs échanges amoureux doivent prendre fin. « J'ai réfléchi au pied du crucifix », écrit-elle à Léontine. « Cela constituerait une désobéissance tout à fait volontaire, je dois y renoncer. Ah, priez bien pour votre malheureuse sœur. C'est fini. Adieu mon cher petit livre rouge. Oh mon Dieu, donnez moi du courage ».

Et malgré cet épisode, Léontine et Amélie n'ont pu mettre fin à leur relation. Les journaux intimes subséquents révèlent qu'elles ont continué à se rencontrer et à s'écrire des lettres, bien qu'aucune de celles-ci n'ait survécu. Par contre la dernière référence connue de la part de Léontine : « Je n'ai plus maintenant qu'Amélie... Bientôt, il me faudra la quitter aussi... C'est une chose remarquable que je sois ainsi toujours privée de ce que j'aime [...]. Quand donc te reverrai-je ? Si je ne vous avais pas, où pourrais-je donc me cacher, où pourrais-je réfugier mon pauvre cœur ? ».

À l'âge de 26 ans, Léontine se marie à un homme de douze ans son aîné et ses journaux intimes, ainsi que ses rêves de devenir écrivaine et de se forger ce qu'elle a appelé « une vie de conséquence », prennent fin soudainement. Léontine s'éteint à Versailles en 1897, à l'âge de 50 ans. Sa bien-aimée Amélie vivra pour sa part jusqu'en 1915, puis sera enterrée avec son mari dans leur tombe au cimetière de Montreuil.



Le caveau des couples Hibon de la Fresnoye-Huget et Dobercourt-Blocquel de Bergemont au cimetière Saint-Justin de Montreuil-sur-Mer le 4 septembre 2009. (Photo Loïc VAMBRE).